

# VIGILANCE

## Arrêté sécheresse

(Arrêté préfectoral du 9 août 2022)

La commune de LAVARDIN est située sur le bassin Sarthe Amont classé en ALERTE RENFORCÉE (niveau 3)

Cela signifie que pour les usages domestiques :

### ALERTE RENFORCEE

Arrosage des potagers

INTERDICTION DE PRELEVEMENT  
de 8h00 à 20h00

Arrosage des espaces verts,  
pelouses et jardins non potagers



INTERDICTION DE  
PRELEVEMENTS

Remplissage des piscines



INTERDICTION DE PRELEVEMENT  
Sauf 1<sup>ère</sup> mise en eau liées à la  
construction

Nettoyage des véhicules et  
bateaux ;  
Nettoyage des façades, murs,  
t o i t s ,

INTERDICTION DE PRELEVEMENT



Autres usages des particuliers  
non cités ci-avant

INTERDICTION DE PRELEVEMENT